

# **COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME**

## **Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 23 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel MARTINÉ, Maire en suite de convocation du 20 juillet dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM CLAIRET Yves, DALLA MOTTA Giuseppe, LECLERCQ Olivier, LETURCQ Claire, MARTINÉ Daniel, MONPAYS Clotilde, STOMKA Séverine, VALETTE David, FERMAUT Yann, DEHAINE Françoise.

### **Désignation d'un délégué au sein du syndicat « Agence de GEstion et Développement Informatique » (A.GE.D.I.).**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 25 mai 2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DESIGNE Monsieur Daniel MARTINÉ comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

### **Référent sécurité routière**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du courrier de Monsieur le Préfet du Pas de Calais concernant la lutte contre l'insécurité routière et qu'il convient de désigner un élu référent « sécurité routière ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne, Monsieur David VALETTE, domicilié 24 rue de Guémappe\_62156 BOIRY NOTRE DAME, comme élu référent « sécurité routière ».

### **Achat de terrain jouxtant le cimetière**

Monsieur le Maire expose au conseil le problème concernant l'achat du terrain jouxtant le cimetière et propose au conseil de régler le coût du transfert de propriété évalué à 620 € environ.

Le conseil, à l'unanimité, accepte ce qui précède.

## Divers

- Marché de Noël : prévu le 15 novembre
  - SIVU du RPI : courrier aux Maires, au directeur d'école et au Président les informant du transfert de la garderie à la salle polyvalente à compter de la rentrée de septembre.
  - Bulletin d'informations de juillet en cours
  - Fête communale :
    - Brocante : le 19 septembre – emplacement gratuit
    - Ducasse : les 19,20 et 21 septembre
- Une déclaration préalable sera envoyée en Préfecture.
- Réunion de la commission « fêtes » le 3 septembre à 18h00, salle associative
- Jouets de Noël : un chèque cadeau sera offert aux enfants chez Jouets-Club
  - Problème de déchets à la carrière de Pelves

Le Maire,  
Daniel MARTINÉ

